



default

RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE DU BOULEVARD DE L'AYROLLE

Lundi 4 novembre 2024 démarre la seconde phase de travaux sur le boulevard de l'Ayrolle pour un mois avec la pose d'un revêtement anti-bruit. En parallèle, la rue de la Liberté fait peau neuve avec plus de place accordée aux piétons et l'accès à l'école Jules Ferry sécurisé. Le point sur les travaux et sur les déviations du réseau de bus urbain.

Publié le 29 octobre 2024

BOULEVARD DE L'AYROLLE DU 4 AU 28 NOVEMBRE

Du 4 au 28 novembre, les travaux de réfection de la chaussée **entre la place Bompaire et la rue de la Liberté vont permettre la pose d'un** enrobé phonique pour atténuer le bruit des véhicules, pour la quiétude des riverains, des piétons et des clients des commerces.

Le cout de l'opération est de **260 000 euros** et **les travaux sont assurés par l'entreprise Sévigné.**

Circulation : afin de pouvoir assurer la sécurité des usagers pendant toute la durée des travaux, l'ensemble du boulevard sera fermé à la circulation, de 08h à 17h30. Une déviation sera mise en place pour les usagers. Le stationnement, quant à lui, sera interdit jour et nuit.

Dans quelques semaines, le boulevard de l'Ayrolle sera bien plus agréable pour les riverains, les piétons, les cyclistes et les véhicules. La chaussée de cet axe fortement fréquenté est abîmée. Une usure « naturelle » car les derniers travaux remontent à 1996 sur la partie basse et 2014 sur la partie haute ; mais aussi une usure « prématurée » pour la bonne cause, suite aux travaux de réfection de l'ensemble des canalisations d'eau, opérés en début d'année.

Une réfection en profondeur puisque l'entreprise Sévigné rabotera la chaussée sur 18 cm avant reconstituer un enrobé à chaud. Dans l'avenir, dans 15 ou 20 ans, il suffira alors de refaire seulement la couche de roulement.



« C'est un vrai effort de la collectivité, mais c'est un investissement pour l'avenir. L'amélioration du cadre de vie des habitants est la priorité, avec également la sécurisation de la ressource en eau et un partage de la route plus harmonieux pour mieux vivre ensemble. »



Le 24 octobre, Emmanuelle Gazel, la maire de Millau, accompagnée des élus et des services techniques ont présenté ces travaux aux riverains. C'est la seconde réunion après celle, en début d'année, qui présentait la première phase. Entre questions et précisions, ils ont pu envisager des solutions au cas par cas pour réduire les nuisances du chantier.





LES DÉVIATIONS DU RÉSEAU DE BUS

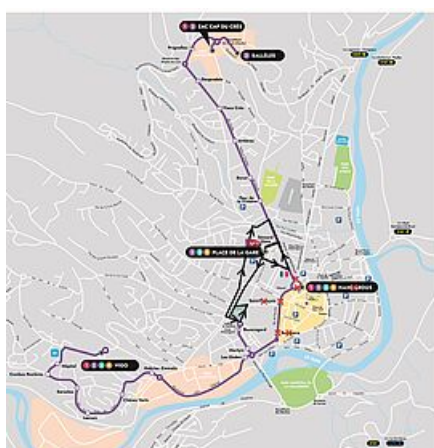
Pendant la période des travaux, les arrêts du boulevard de l'Ayrolle et ceux à proximité, ne seront pas desservis de 8h à 17h30 du mardi au vendredi (à l'exception du mardi 12 novembre) et de 9h à 17h30 les lundis et le mardi 12 novembre (lendemain de jour férié).

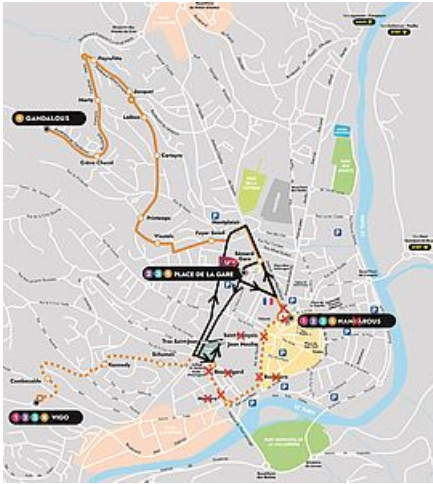
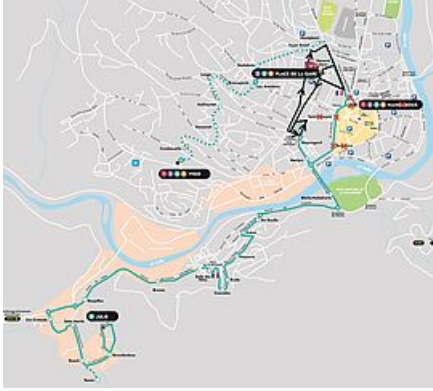
En effet les bus du réseau Mio, et uniquement eux, seront autorisés à circuler jusqu'à 9h les lundis de novembre et le mardi 12 novembre (lendemain de jour férié).

En dehors de ces horaires, des déviations sont en place pour les quatre lignes.

Toutes les informations sur les perturbations et les calculs d'itinéraires sont à retrouver sur

www.reseau-mio.fr ↗





Ligne 1 :

- > Saint François
- > Bompaire
- > Martyrs
- > Beauregard

Ligne 2 :

- > Mandarous
- > Saint-François
- > Bompaire
- > Reportés aux arrêts Tras Saint-Jean et place de la gare

Ligne 3 :

- > Mandarous
- > Saint-François
- > Bompaire

Reportés aux arrêts à proximité

Ligne 4 :

- > Mandarous
- > Saint-François
- > Bompaire
- > Beauregard
- > Martyrs

Reportés aux arrêts Tras Saint-Jean et place de la gare.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00